



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016 DU 30/03/2017

Compte-rendu

Documents annexes

Rapport d'activité 2016
Rapport du vérificateur aux comptes

7, avenue Georges Clemenceau
41100 Vendôme | 02 54 77 23 34
contact@vendome-associations.fr
www.vendome-associations.fr



Association de loi 1901
reconnue d'Intérêt Général et
Point d'Appui à la Vie Associative
Agréée Jeunesse, Sport et Education Populaire

L'Assemblée Générale Ordinaire 2016 a eu lieu le 30 mars 2016 au Foyer des Jeunes Travailleurs – Résidence Clemenceau à Vendôme, sous la présidence de M. Claude PILON.

M. Claude PILON déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 18h35.

Il constate que 50 associations adhérentes sont présentes ou représentées et peuvent donc en accord avec les statuts voter les décisions :

- Il constate également la présence de M. Pascal USSEGLIO (Conseiller Régional) Mme Béatrice ARRUGA (Maire-Adjointe de Vendôme), M. Patrick CALLU, Mme Agnès LEMOINE et M. Frédéric DIARD (Conseillers Municipaux de Vendôme), Mme Laurie LUPFER (Partenaire Privé), M. Didier DAUDET (Crédit Mutuel de Vendôme), Mme Elodie BRUNET (Ancienne salariée de l'association).
- Il présente les excuses de Mme Catherine BANCQUART (Direction Départementale de la Cohésion Social et de la Protection des Populations), M. Maurice LEROY, Président du Conseil Départemental de Loir et Cher, M. Pascal BRINDEAU (Maire de Vendôme et Président de l'Agglomération Territoires Vendômois), Mme Nicole JEANTHEAU (Maire d'Areines).

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2016

cf : Rapport d'activité 2016

M. Claude PILON donne la parole aux salariées pour présenter le rapport moral et d'activité 2016.

Vote : le Rapport d'Activité 2016 est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2016

cf : Rapport d'activité 2016

cf : Rapport du vérificateur aux comptes

Nicolle FURET, trésorière, présente le rapport financier de l'exercice 2016.

M. Jean-Louis JOUET, vérificateur aux comptes de l'association institué par l'assemblée générale du 12 avril 2014, affirme que les comptes de cet exercice sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle de la situation financière.

L'analyse détaillée des postes de charges et de produits confirme que l'exercice a été parfaitement maîtrisé.

L'assemblée s'interroge alors sur les actions qui ont créé un tel déficit, le bilan du Téléthon est alors pointé du doigt, ainsi que l'importante masse salariale.

Plusieurs pistes de financement sont abordées :

Si les structures adhérentes souhaitent le maintien de Vendôme Associations pour continuer à les accompagner, une participation plus importante peut leur être demandée.

Puisque les actions de Vendôme Associations dépassent le secteur Vendôme ville, pourquoi ne pas rechercher des financements auprès des groupements de communes.

Une interrogation sur le nom « Vendôme Associations », celui-ci pose-t-il problème pour la recherche de financements sur un territoire plus large ?

Mme Béatrice ARRUGA demande que soit présenté le prévisionnel à 3 ans. Celui-ci présente un déficit cumulé sur les trois prochaines années.

Vote : le Rapport Financier 2016 est approuvé à l'unanimité.

PROJETS 2017

cf : Rapport d'activité 2016

Les salariées présentent les projets 2017

Services :

- Initiative « à vos idées », présentation des grandes lignes.
- Augmentation de l'adhésion
 - *Après discussion l'assemblée générale acte (27 voix « pour » et 5 voix « contre ») une adhésion 2018 par tranche, basée sur les recettes de l'association allant de 25€ à 80€. L'assemblée donne pouvoir au Conseil d'Administration pour la détermination et l'application des différentes tranches tarifaires.*
 - *Pour 2017 au vu de la situation financière, l'assemblée générale acte la décision de proposer aux associations de réajuster le montant de leurs adhésions sous forme de « don exceptionnel ».*
- Facturation des conseils et accompagnements associatifs
 - *Après discussion l'assemblée générale acte à l'unanimité l'infaisabilité technique de facturer les conseils. Quant aux services déjà facturés, il n'est pas envisagé de revalorisation.*
- Développement du PASS'ASSO et du PASS'BÉNÉVOLE
- Développement de l'intermédiation Service Civique

Manifestations :

- Développement des « Apéro Asso »
- Développement des « Rencontres Asso/Village »
 - **Remarque :** *La ville finance cette action qui a lieu sur des territoires alentours.*
 - **Réponse :** *Cette action est mise en place par nos volontaires en service civique, ce dispositif est financé entièrement par l'état.*
- Participation au Printemps des Rottes, par la tenue de la buvette centrale le 12/05/17
 - *Après discussion l'assemblée générale demande qu'un appel à bénévoles soit lancé afin de décharger les salariées de cette manifestation.*
- Organisation de la Journée des Associations le 02/09/17
 - *Après discussion l'assemblée générale acte (15 voix « pour », 1 voix « contre » et 9 abstentions) la participation financière de chaque association à hauteur de 15€ et 20€ si l'association ne peut fournir de bénévoles pour l'installation et le rangement de la manifestation.*
- Organisation d'actions de sensibilisation dans le cadre du « Festival des Solidarités » au mois de novembre.

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

13 membres du conseil d'administration arrivent en fin de mandat, pour être en accord avec les statuts de l'association l'assemblée doit procéder à l'élection ou la réélection de 6 à 17 administrateurs.

Jacqueline POINGT (Amnesty International), Nicolle FURET (France ADOT 41), James DUMANS (FJT – Résidence Clemenceau), Frédéric LOISEAU (Adeptus Rolistikus), Pascal MONTREUIL (UPSYV), Michèle JEGOREL (Les restos du coeur), Marie-Madeleine CHOPARD (Solidarité Partage France-Equateur), Anne JANSSEN (les petits frères des pauvres) et Jean-Paul CALEY (Les artistes de la Vallée du Loir), administrateurs sortants proposent leur candidature pour un renouvellement.

Patrick BESNARD (Ligue de l'enseignement du Loir et Cher), Patrice CHEVALIER (Les jardins familiaux), Laurie LUPFER (particulier) et Elodie BRUNET (particulier) proposent également leur candidature.

Vote : 13 candidats se présentant pour 17 places disponibles, l'assemblée déclare ne pas vouloir voter à bulletin secret et procède alors à ce vote à mains levées. Les 13 candidats sont élus à l'unanimité.

M. Claude PILON clôture la séance à 22h par un verre de l'amitié associatif.

Secrétaire de séance : Jacqueline POINGT

Le président :

La trésorière :